

REQUERANT
M. ZIABLITSEV SERGEI

Nice, le 30.03.2021

demandeur d'asile sans moyens de subsistance
à partir du 18/04/2019

Adresse pour correspondance :
Chez Forum Réfugiés
111 Bld de la Madeleine COSI -91036
Domiciliation №5272
06000 NICE Cedex 1
bormentalsv@yandex.ru

Référé liberté

LE CONSEIL D'ETAT,
section du contentieux,
1 place du Palais Royal, 75100 PARIS
www.telerecours.conseil-etat.fr

contre

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Dossier N°200088

M. Tukov
Juge des référés
Ordonnance du 01 février 2021

POURVOI EN CASSATION

L'ordonnance du 01.02.2021 m'a envoyé par le TA de Nice le 15.03.2021. Donc, le délai de recours est respecté.

Nul n'est censé ignorer la loi

Étant donné que dans ce dossier, des actes criminels similaires ont été commis sous la forme de 1) création de conflit d'intérêts 2) non-examen de la récusation par la juridiction compétente, tous les arguments de la cassation sont similaires au pourvoi N°200046.

Pour des raisons d'économie procédurale et d'information sur des violations systémiques, je demande que la cassation N°200046 soit également envisagée en ce qui concerne la décision N°200088.

Annexe :

1. Ordonnance du TA de Nice N°200088 du 01.02.2021
2. Lettre du TA du 15.03.2021
3. Accusé de mise à disposition d'un courrier du greffe du 15.03.2021
4. Pourvoi contre l'ordonnance N°200046

M. ZIABLITSEV Sergei

